

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT VOL A MOTEUR DU 30.09.2020 A LA SALLE THEORIE DU GVM

1. SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE

Le Président M. Puthod, ouvre la séance à 20h12 et remercie les membres de leur présence (49). Il leur souhaite la cordiale bienvenue. 13 personnes se sont excusées.

2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les 2 scrutateurs nommés sont : M. Muriset et Mme Lushtaku

3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29.03.2019

Conformément à la décision de l'AG du 19.11.1987 le PV n'est pas lu. Le PV est accepté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.

4. RAPPORT PRESIDENTIEL D'ACTIVITE 2019 ET UNE PARTIE 2020

Suite aux restrictions liées au COVID-19, l'AG initialement prévue au mois de mars n'a pas pu être faite. Nous pouvons la faire aujourd'hui pour autant que chaque personne porte le masque et afin que cela ne soit pas trop pénible, le comité a décidé de conduire cette séance en 70 minutes. Toujours en fonction des restrictions, malheureusement aucune agape ne sera proposée à la fin de la séance.

Le Président nous fait un tour d'horizon de l'année écoulée, du nombre d'heures de vol effectuées, et des objectifs 2020.

Les comptes 2019 vont être présentés afin qu'ils puissent être acceptés. Etant donné que cette AG est faite au mois de septembre, nous avons presque une année de plus, ce qui permet de donner une information transparente de l'état actuel des finances du club.

Le Président fait part de son plaisir et de sa motivation à travailler avec le comité actuel qui a été élu en 2019. Il mentionne le fait que le comité travail et agit en collège, les décisions sont prises ensemble après discussion, chaque membre est libre de donner son avis. Il précise aussi qu'il s'agit d'un comité quasiment professionnel grâce aux compétences de chacun, ce qui montre que chaque personne est dans le bon dicastère.

L'évènement majeur de 2019 est l'achat du KOJ, avion qualifié de formidable par ceux qui le pilote. C'est un gros investissement pour un club comme le nôtre.

Le Président tient à souligner l'engagement du responsable matériel, Alexandre Piguet. En effet, il est constamment à la recherche d'une maintenance rationnelle des avions tout en cherchant à moderniser leur équipement et leur performance.

Les DTO mises en place par notre chef d'école, Yves Christen, dans la formation des pilotes a demandé de la rigueur et de l'adaptation de la part de nos instructeurs. Ceux-ci ont d'ailleurs très bien joués le jeu. Cela donne davantage de clarté dans les objectifs de l'instruction.

Par le passé nous faisons déjà ponctuellement des annonces par les biais des Newsletters. Le comité souhaite poursuivre cette communication et même développer l'information. Le Président remercie Remi Oudinot pour la qualité des Newsletters.



En juin 2019, le Président et le chef matériel sont allés à la conférence de presse à Sion qui parlait du H55, avion électrique. Bien que très intéressant, cet avion est encore en phase de tests mais plus concrètement le comité s'est intéressé au Pipistrel étant donné que plusieurs instructeurs et membres du comité ont pu l'essayer au mois de juin. L'ARLB était également favorable. Un contrat avec l'importateur Pipistrel en Suisse a été signé pour une année. Il devait arriver au mois de septembre toutefois à ce jour il n'est pas prêt. Nous espérons une livraison pour octobre ou novembre. C'est Jean-Christophe Zufferey qui prendra la parole pour la présentation de cet avion.

Il arrive parfois que des pilotes volent sans que leur médical soit renouvelé ce qui pourrait poser un gros problème en cas d'accident avec nos assureurs. Afin d'éviter cela le comité a décidé d'instaurer dans Resair l'obligation pour chaque pilote de tenir à jour les dates de validation de son médical afin de pouvoir réserver les avions seulement si la validation est à jour.

Le comité rappelle l'existence de la commission INACDIS (INcident, ACcident, DIscipline). Cette commission se réunit chaque fois qu'il est nécessaire. Elle étudie les situations signalées et propose au comité les mesures à prendre dans le but de prévention, de formation, ceci afin d'éviter de gros accidents.

Le Président fait son mea culpa, il n'a pas pu réunir la commission chargée d'actualiser le Règlement et ses Annexes ainsi que les Statuts du club. Cela va être fait prochainement.

Présentation du Pipistrel par Jean-Christophe Zufferey le détail est disponible en pdf au secrétariat.

5. RAPPORT INFORMATIQUE

Mathieu Monney informe que le WIFI a enfin été installé au club House, c'est le même code partout. Il y aussi l'Apple TV ceci pour partager les écrans ou Ipad.

Dès octobre, il n'y aura plus de facture papier, tout sera envoyé par mail, le même mail que dans Odoe etc.. Nous allons également intégrer le système de facture QR. Ce sera le prochain système de paiement en Suisse.

6. RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Dans l'objectif de rechercher à diversifier nos revenus et d'augmenter les heures de vols, notre vice-président Charles Super a proposé au comité une nouveauté : les vols de découverte. Ces vols contre rémunération consistent en un vol de courte durée, proposé par une ATO ou autre organisation créée dans le but de promouvoir l'aviation de loisir, afin d'attirer de nouveaux élèves ou membres (FOCA GM/INFO). Il s'agit d'une activité marginale qui doit représenter moins de 20% des heures de vol effectuées sur une année calendaire par tous les avions de l'organisation (FOCA GM/INFO). Une réglementation EASA existe déjà depuis quelques années.

Ce sont des vols que peuvent faire nos pilotes hors instructeurs. L'EASA définit cela comme « vols rémunérés » c'est-à-dire que les gens vont payer pour ces vols qui doivent être dans une optique de promotion de l'aviation de loisir. A ne pas confondre avec un vol d'initiation qui lui, doit se faire avec un instructeur, le client vient s'asseoir à gauche et va s'essayer à piloter. Là, il s'agit plutôt d'un « baptême » le client paie son vol mais reste passager, le pilote lui reste le pilote assis à gauche. L'idée est de dégager des heures à nos pilotes, de faire voler nos avions et répondre à une demande de certains clients qui voudraient faire un vol sans piloter l'avion.

Ces vols de découverte doivent être déclaré à l'OFAC avec un responsable sécurité nommé au sein du club, les pilotes sont eux aussi déclarés et un rapport annuel final sera fait. L'opération de tous les vols, les passagers etc le tout doit d'être tracé car il y aura un contrôle de l'OFAC avec un audit. Il s'agira de vols circulaires, Lausanne-Lausanne, il ne sera pas possible de poser ailleurs.

Nos critères de sélections seront assez stricts, à savoir 100h d'expérience au total et 20 heures dans les 12 derniers mois. Les pilotes sont désignés par le Comité. La liste sera réévaluée au moins 1 fois chaque année, le comité va désigner qui pourra prendre ces passagers parmi les candidats. Charles Super sera le responsable



sécurité. Il formera les pilotes désignés qui devront aussi faire un vol de contrôle annuel avec le responsable de sécurité.

L'info va passer dans une Newsletter et les inscriptions sont ouvertes. L'idée est de lancer ce projet début 2021.

7. RAPPORT DE L'ECOLE ET REMISE DES DISTINCTIONS

Yves Christen informe qu'il y a eu 46 élèves en formation de base, soit 14 de moins que l'année dernière. Toutefois les heures en doubles commandes sont plus élevées que l'année dernière cela vient du fait d'un grand nombre de familiarisation notamment sur le KOJ, Dakota et supercub.

Nous avons 2 nouveaux instructeurs : Charles Super et Robert TORDAY

Bruno de Siebenthal quitte le collège des instructeurs après de nombreuses années à nos services.

Salvatore Dominelli quitte le collège des instructeurs.

Jean-Christophe Zufferey est candidat instructeur et va s'occuper de l'information préalable sur le Pipistrel.

Nous continuons à intensifier les formations spécialités (MOU, ACRO) et avons mis en place les familiarisations (KOJ - DAKOTA.) Comme mentionné par notre Président, nous allons renouveler en 2021 l'offre à prix préférentiel de janvier à mars pour ces transitions, décision prise suite au succès de cette action l'année dernière. Nous continuons aussi l'intensification des cours « Voice » français car Sion va rouvrir le français aux pilotes privés.

Yves M Christen ainsi que Mme Margarido procèdent à la remise des distinctions, soit : 2 licences LAPL, 18 licences PPL, 2 extensions Accro, 4 extensions MOU et 1'extenstion nuit avec les félicitations aux personnes présentes.

Petit rappel important du circuit de la Blécherette suite aux discussions avec Bertrand Mayor (chef de place) et des problèmes récurrents du voisinage. Au décollage en piste 36, il est important de garder le cap jusqu'à la fin de la forêt c'est-à-dire jusqu'à Cheseaux, à partir de Cheseaux partir au 340, si en plus on veut faire complètement juste il faut partir direction Echallens. En cas de problème de performance n'hésitez pas à procéder par une sortie ouest c'est-à-dire, décoller, tourner dans le crosswind et partir direction échangeur Villars-Ste Croix, c'est une sortie officielle validée.

Par rapport à la finale 18, il faut rester en ligne droite par rapport à la piste.

Il est important d'attendre au moins 2 minutes avant de décoller après un PC12, ceci à cause des turbulences. Merci de toujours mentionner votre altitude exacte dans les secteurs d'entrées.

8. RAPPORT MARKETING

Remi Oudinot résume les diverses tâches et activités marketing réalisées en 2019. Le grand changement a été la nouvelle identité du club avec notre merchandising et le nom Lausanne Aéroclub. Celui-ci a bien pris et nous avons eu de très bons retours par rapport à cela.

Cette année a été chargée en annonces et Newsletters dues aux restrictions COVID, nous espérons bien sûr plus de sérénité pour la prochaine année.

La grande nouvelle est le nouveau site web (un grand merci à Mathieu qui a donné un grand coup de main pour la mise en place de ce site) Il se veut beaucoup plus moderne et plus pratique que le précédent. Vous aurez tout le loisir d'aller vous y promener et ainsi découvrir son contenu.

Au niveau publicité, il est important de parrainer notre club, c'est pourquoi nous souhaitons récompenser le membre qui aura parrainé une nouvelle inscription avec 1 heure offerte sur l'avion qu'il a le plus volé, pour cela il ne faut pas oublier de mentionner ce parrainage à Joan Margarido.

Nous avons quand même fait beaucoup de publicité par rapport aux vols d'initiation notamment avant Noël et cet été. Cela a très bien fonctionné, nous allons pouvoir faire la même chose pour les vols découverte.

Remi Oudinot nous informe de la nouvelle équipe au sein du comité de l'Aérl, que le comité souhaite soutenir à nouveau. Ce comité jeune a l'ambition de fédérer tous les groupements afin de défendre les activités aéronautiques. C'est aussi cette structure qui prendra en charge l'organisation de la JPO 2021.

9. RAPPORT SUR LE MATERIEL

Alexandre Piguet nous informe que le poste de responsable des hangars est vacant et que nous recherchons activement un candidat. Il nous présente également les responsables des avions : Sébastien Rytz qui se



charge de l'OKN et ORV, Georges Caron pour le SAX, Raphael Walpen pour PNL-PJI, Bryan Blank pour le PMP, Robert Torday pour le PJE et Alexandre Piguet pour le KFD-KFI-KOJ. Un grand merci pour leur travail et disponibilité.

Si un problème est constaté sur les avions, il est important de contacter directement le responsable, ceci avant de noter dans le livret jaune de l'avion.

L'année 2019 a été chargée en incidents sur les avions à l'entrée et la sortie des hangars, toutes ces touchettes coûtent très cher au club, voire au pilote responsable.

Les Flarms ont été installés sur les KFI-KFD-PNL-PJI et PMP ils sont reliés sur le GNS 430 sauf pour le KOJ et PJE qui ont des appareils séparés, le mode d'emploi figure sur les nouvelles check-lists qui ont été renouvelées par François Emery (qui est vivement remercié au passage pour la qualité de son travail)

A également été installé sur KFI et PMP un transpondeur ADS-B OUT ceci toujours pour améliorer la sécurité, ceci est principalement utile pour les voyages.

PMP a bénéficié de belles transformations, 2 GP5, les flarms un nouvel audio Panel qui est bluetooth et USB ce qui veut dire qu'en cas de voyages, les pilotes peuvent connecter leur téléphone dessus et aussi charger un appareil au besoin. Il y a aussi une nouvelle radio qui a été mise à jour, le transpondeur et surtout l'autopilote GFC500 qui est la toute génération des autopilotes chez Garmin. Il est important de bien lire le mode d'emploi, voire même avec un instructeur afin de ne pas avoir de surprise lors d'un vol par rapport à cet autopilote.

Des nouvelles câbles ont été fabriquées (merci à Yannick pour ce travail) les câbles jaunes restent dans le hangar et les rouges restent dans l'avion. Pour le SAX elles sont dans l'armoire dans le hangar.

La journée polissage n'a pas eu lieu en 2020 mais prévoyez avril 2021 pour passer une belle journée avec notre équipe.

10. RAPPORT FINANCIER 2019

Jean-Marc Panchaud présente la situation financière. Les heures de vol de janvier à décembre et la courbe cumulée nous montrent une amélioration, en effet 2646 heures en 2019 contre 2555 en 2018.

Les heures de vol par avion nous montrent que les 2 robins et les warriors ont le plus gros volume, le transfert d'utilisation des sportcrusers se voit aussi au niveau volume, sur le KFD en 2018 et petit à petit sur le PJI. En 4 mois, l'introduction du KOJ en août 2019, a fait 124 heures ce qui n'est pas négligeable.

Sur le prochain slide est présenté les charges du club comparé à 100.- d'encaissement d'heure de vol. Soit, 31% d'entretien courant, 27 % pour le carburant, 14% les assurances, 7% le hangar et une marge sur coût directs de 21% qui sert à financer les frais de structure.

Résultats versus Trésorerie. Sur 2019 nous avons fait une perte de 34 815 CHF qui est inférieure à 2018 car nous avons volé un peu plus. Ceci est un résultat comptable qui inclus des éléments exceptionnels et aussi non monétaires tels que les amortissements, nous en avons pour 143'241 CHF sur 2019. L'amortissement n'est pas du cash, si nous le retranchons du résultat net avec d'autres petits éléments exceptionnels nous arrivons à 101'283 CHF de capacité d'autofinancement ce qui signifie que l'activité du club a généré 101'243 CHF de cash, nous avons beau présenter une perte de 35'000 CHF mais au point de vue liquidité chacun a pu remarquer qu'elles sont clairement positives.

La question qui se pose est que lorsque ce cash est inférieur aux amortissements cela signifie qu'en théorie nous consommons nos réserves, nous pourrions investir ces 100'000 CHF pour faire de la maintenance lourde ou de l'amélioration sur notre flotte (flarms etc...) En revanche un investissement sur l'achat d'un nouvel avion est plus difficile car le cash généré est inférieur à la charge des amortissements que nous devons reconnaître chaque année.

Le trésorier présente le lien entre les fonds propres et la flotte. La flotte a une valeur comptable de CHF 940K et la valeur d'assurance globale se monte à CHF 1'424K ce qui fait que l'écart entre l'assurance et la valeur comptable est de 483'508 CHF ce qui s'appelle des réserves latentes. Si nous avons des réserves c'est que par le passé nous avons eu tendance à être prudents et à amortir suffisamment, ainsi nous revenons sur cet amortissement subjectif à calculer. Mais la valeur comptable doit être inférieure à la valeur assurance.

D'un point de vue des fonds propres, nous avons démarré l'année avec CHF 845'000 avec note résultat de -35'000 CHF nous arrivons à un résultat de 810'000 CHF de fonds propres ce qui est conséquent. Cela est reflété par la valeur de notre actif et la valeur de la flotte.

Sur 2020 il y a eu une baisse d'activité due au COVID et de la fermeture du club en avril, toutefois nous pouvons constater que dès la réouverture l'activité a repris à l'identique de l'année dernière.

Le budget 2020 est de 2467 heures au lieu de 2646 heures l'année précédente.



Une RHT a été mise en place pour notre secrétaire et notre chef d'école pendant le confinement ce qui nous a permis d'encaisser 19'000 CHF, nous avons pris le crédit COVID de 100K que nous n'avons pas utilisé et nous avons toujours une ligne de crédit de 100'000 CHF que nous n'avons pas utilisé non plus.

L'hypothèse est que 2021 puisse générer à nouveau une capacité d'autofinancement significative > 100k

11. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Mme Texier et M. Zwygart étant absents ce soir, c'est Stephan Marzinotto qui lit le rapport de l'organe de contrôle sur les comptes 2019.

Le rapport de vérification est joint au présent procès-verbal

12. DECHARGE GESTION 2019

Les comptes et le rapport de l'organe de contrôle sont adoptés à la majorité des membres de l'Assemblée, laquelle donne décharge au comité pour sa gestion ainsi qu'à l'organe de contrôle.

13. BUDGET, TARIFS ET COTISATIONS 2019

Les cotisations membres actifs et passifs 2020 restent inchangées.

Les tarifs des avions n'augmentent pas.

Le budget a été adopté à la majorité des membres de l'assemblée

14. NOMINATION STATUTAIRE

M. Zwygart continue l'année prochaine et nous avons besoin d'une 2^{ème} personne c'est Sephan Marzinotto qui se propose et qui remplacera Valérie Texier.

Le comité reste inchangé et personne n'a démissionné.

- Monsieur Jean-Marc Puthod Président
- Monsieur Charles Super Vice-Président
- Monsieur Remi Oudinot Marketing
- Monsieur Yves Christen Ecole
- Monsieur Jean-Marc Panchaud Trésorier
- Monsieur Mathieu Monney Informatique
- Monsieur Alexandre Piguet Matériel

Jubilaires :

Armand Jotterand avec	30 ans
André-Joseph Koch avec	30 ans
Gregory Weber	20 ans

Une bouteille de vin de la région leur est remise pour les remercier de leur fidélité.

Bruno de Siebenthal, malheureusement absent ce soir, est nommé membre d'honneur, il est rentré au club en 1967, il est au bénéfice de nombreuses licences, il a été membre du comité, chef d'école durant plusieurs années et fait également partie du comité de direction de l'ARLB.



15. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

LAUSANNE
AÉROCLUB

M Barboni de l'Aérocontact vous demande de bien vouloir transmettre des expériences, des voyages, etc... afin d'alimenter et enrichir les articles de ce journal qui a 4 parutions par année à savoir, février-mai -septembre et novembre.

Dès le 24.09.2020 à l'aéroport de Sion, les communications radio lors de vols à vue et non commerciaux peuvent à nouveau s'effectuer dans la langue nationale locale, en l'occurrence le français en plus de l'anglais. L'OFAC a notifié le 23.09.2020 à la ville de Sion une décision en ce sens. Pour que la décision prenne pleinement effet la ville et l'aérodrome de Sion devront adapter les publications aéronautiques et les soumettre à l'approbation de l'OFAC. De plus un délai de recours de 30 jour s'applique. Sion a le pouvoir d'abrèger ce délai en s'engageant par écrit à renoncer à recourir. Aussitôt ces 2 conditions remplies, la décision pourra être mise en œuvre relativement rapidement.

Propositions - Questions / réponses :

Gérard Janin voit que dans les comptes la maintenance des avions a coûté 220'000 CHF, il aimerait connaître le coût des convoyages. Il est désolé que nous ne donnions plus nos avions pour à l'atelier basé à Lausanne. Il est expliqué à M. Janin que nous avons pris la décision de ne plus travailler avec Airbase car n'avions plus confiance suite à différents soucis avec eux et que nous avons retrouvé la sécurité en donnant nos avions chez Mécanair.

Au point de vue des chiffres, Jean-Marc Panchaud nous dit qu'en moyenne, pour toute la flotte, cela se chiffre à 4 heure par mois, ces heures ne sont pas à multiplier par le tarif horaire que nous avons. Le coût effectif est le carburant soit 27% et l'entretien qui est de 31%, cela fait une charge de 58% du tarif horaire multiplié par le nombre d'heures ce qui représente le coût effectif du convoyage, cela reste extrêmement faible surtout par rapport aux soucis expérimentés avec l'atelier de Lausanne.

Il est demandé si un lien peut être ajouté sur le site de l'Aero Club pour aller sur OdoO directement. Mathieu Monney va faire le nécessaire.

Jacques Virchaud, comme chaque année, se propose d'accompagner nos pilotes pour voler.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée générale à 21 :47

Lausanne, le 30 septembre 2020

La secrétaire : Joan Margarido

Le Président : Jean-Marc Puthod